

Fondation Jules et Paul-Émile Léger

[Français]

Sur l'avenir du Canada et je cite:

Nous sommes maintenant assez forts, assez nombreux, assez sûrs de nous-mêmes pour choisir ce qui nous convient, l'assimiler, lui donner une note d'originalité, créant ainsi une civilisation de cultures...

Bref, ce fut une tragédie nationale il y a un an, la crise cardiaque dont il fut victime a empêché beaucoup de Canadiens de mieux apprécier les nombreuses qualités du 21^e Gouverneur général. Chacun de nous est profondément touché par la perte de ce grand homme. Heureusement, monsieur le président, que Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger demeure toujours parmi nous, après s'être dépensé pour les lépreux et les enfants handicapés d'Afrique.

● (1410)

[Traduction]

Le cardinal est né dans le village de Saint-Anicet, il y a déjà 77 ans. Le jour de Noël 1923, après la messe de minuit, il a résolu de devenir...

[Français]

... un prêtre sulpicien.

[Traduction]

La vie devient ensuite, à son avis, une suite de miracles: il fait tout d'abord ses études au Grand séminaire de Montréal et est ordonné prêtre; puis il enseigne pendant quatre ans dans un séminaire français et fait sa première expérience comme missionnaire à Fukuoka, au Japon, pendant les impossibles années de 1933 à 1939. Pendant la guerre, il est curé de la paroisse de la cathédrale de Valleyfield, au Québec. Il va ensuite à Rome pour travailler aux côtés de Sa Sainteté, le pape Pie XII, à trouver des aliments et des médicaments pour le peuple italien.

En 1950, à l'âge de 46 ans, il est nommé archevêque de Montréal et, trois ans plus tard, il devient le premier ecclésiastique de Montréal à recevoir la pourpre cardinalice. A 7 heures, tous les soirs, pendant 17 ans, il prêche ensuite la foi à la radio aux quelques 2 millions de personnes que comprend son archidiocèse. Il est membre de la commission préparatoire centrale du deuxième concile du Vatican de 1962 à 1965 et un des architectes de son important décret sur l'œcuménisme. Son rôle dans l'Église prend tant d'importance qu'on le considère alors comme un futur pape. Mais, en novembre 1967, à l'âge de 63 ans, il étonne bien des gens en annonçant qu'il prend sa retraite pour devenir un simple prêtre missionnaire en Afrique. Il déclare alors:

J'en suis venu à comprendre que le Seigneur attend de moi non seulement des paroles mais des œuvres.

[Français]

Quatre ans auparavant, il avait fondé le mouvement *FAME PEREO* (Je meurs de faim), destiné à trouver des fonds pour soigner les lépreux qui sont au nombre d'environ quatre millions en Afrique. Le Cardinal a apporté une aide financière à 82 léproseries réparties dans 20 pays africains. Depuis 1967, il se consacre aux lépreux et aux handicapés dans son centre de rééducation pour les handicapés au Cameroun.

[Traduction]

Mais ce ne sont là que trois exemples des pensées qu'il a exprimées. Voici la question qu'il a posée aux jeunes Canadiens: «Comment votre génération va-t-elle changer de vie pour concilier l'existence des millions d'êtres qui vivent dans la

richesse et la prospérité avec celle des 3 milliards de déshérités qui meurent de faim et de maladie?»

A propos de l'œuvre de sa vie, il a dit ceci: Je rappellerai simplement que notre mission première ici-bas est d'aider notre prochain. C'est aussi élémentaire que cela, mais c'est éloquent.»

[Français]

Sa foi

Je prends ce que le Seigneur me donne au jour le jour. Je ne m'encombre pas de souvenirs: trop souvent, ils paralysent l'action. Je m'applique seulement à ne pas faire mentir l'Évangile.

[Traduction]

En somme, à l'instar de Mère Thérèse de Calcutta, cet homme est un saint de notre temps. Cependant, j'aimerais terminer en citant l'observation prophétique que faisait son remarquable frère, Jules, en présence du cardinal dans un discours prononcé en 1974 à l'université de Sherbrooke, à peine quelques heures avant sa crise cardiaque:

Un père avait deux fils. C'était notre père. A l'un il donna en partage la parole, et à l'autre le silence. Il su communiquer à l'un et à l'autre la réalité de Dieu. Il leur donna l'assurance que ce qu'ils avaient en partage leur permettrait de faire leur chemin dans la vie. Les fils se mirent donc en route, l'un au service de l'Église, et l'autre au service de l'État.

J'éprouve donc un immense plaisir à inviter tous les députés à adopter cette mesure au plus tôt si possible dès aujourd'hui.

M. Laverne Lewycky (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir d'intervenir au nom du Nouveau parti démocratique en faveur de ce bill. Bien souvent, je trouve que les activités de notre vie cachent les raisons pour lesquelles nous sommes ici. Le débat sur ce bill nous donne la possibilité de réfléchir à certaines des perspectives plus larges de la vie. Cela me rappelle l'histoire du passant sur un chantier. Il demande à trois hommes qui se trouvaient là ce qu'ils faisaient. L'un d'eux lui dit qu'il était maçon et qu'il posait des briques; un autre lui dit qu'il gagnait \$30 de l'heure, et le troisième qu'il construisait une cathédrale. Donc en ayant une perspective plus large de la vie, nous pourrions motiver et inspirer les autres. Or, ce bill me rappelle justement ce genre de perspective.

Une des questions que je préfère poser aux gens à qui je parle dans l'avion, quand je me rends dans ma circonscription toutes les semaines, ou même avec certains de mes collègues, c'est ceci: Pouvez-vous me dire qui vous êtes sans me faire la description de votre emploi? Nous sommes tellement immergés dans nos activités que nous en oublions de voir ce que nous avons fait pour les autres. Dans la vie, je crois qu'on peut distinguer deux catégories de gens: ceux qui construisent et ceux qui détruisent. Par nos paroles, nos actes, nos actions et nos idées, nous pouvons édifier les autres ou contribuer à détruire leur vie.

Le bill que nous étudions aujourd'hui vise à rendre hommage à deux personnes qui ont contribué à édifier quelque chose, deux héros canadiens: L'ancien gouverneur général, Jules Léger, et le cardinal Paul-Émile Léger. Voyons un peu qui étaient ces deux artisans de notre pays. Tout d'abord l'ancien gouverneur général, Jules Léger, était le 21^e gouverneur général du Canada, le quatrième gouverneur général né au Canada et le deuxième d'origine canadienne-française. Après une longue carrière dans le corps diplomatique canadien, il a été gouverneur général de janvier 1974 jusqu'en 1979.